



L'école est sacrifiée dans le 93 :

**+ de 369 suppressions d'emploi pour des milliers d'élèves supplémentaires !
Agissons maintenant contre les suppressions de postes**

En 1998, les personnels, élèves et parents de Seine-St-Denis mobilisés pendant plusieurs semaines avait gagné un plan de rattrapage de 3000 postes.

Peu à peu, les acquis des grèves de 1998 ont été rognés par le gouvernement.

Des écoles aux lycées, la dégradation des conditions de travail et d'enseignement se fait ressentir partout que les personnels ont dénoncé en se mobilisant en février 2010 dans le 93. Avec l'application des 16000 suppressions d'emplois, les conditions d'accueil des élèves vont encore se détériorer.

Malheureusement les chiffres parlent d'eux-mêmes. En effet, pour le 93 :

	Suppressions d'emplois prévues	Elèves supplémentaires
Ecoles	20 suppressions d'emploi , auxquels s'ajoutent la suppression de 20 maîtres supplémentaire, de 40 postes RASED et de 35 intervenants en langue	+ 2160 dans le 93
Collèges et SEGPA	94 suppressions d'emploi dans les DHG des collèges et SEGPA	+ 1130 dans le 93
Lycées Généraux et technologiques	120 suppressions d'emplois dans le 93	+ 166 au niveau académique
Lycées professionnels	40 suppressions d'emplois dans le 93	+ 236 au niveau académique

Pour les futurs néo-titulaires : c'est la double peine car pour récupérer 221 emplois, le rectorat supprime les 2h de décharge de formation à ceux qui ont déjà subi cette année un temps plein durant leur année de stage.

Pour appliquer ces suppressions, rectorat et IA organisent :

- la suppression des dotations spécifiques pour élèves en difficultés en LP et LGT : c'est la fin des dédoublements hors atelier
- une ponction de 1% des DHG en LP, de 1h pour 4 divisions en collèges, la réduction des horaires officiels,...
- la fermeture d'options, de filières et de classes
- l'augmentation des effectifs/classe dans les écoles et les établissements

Avec ces mesures, c'est l'ensemble des moyens spécifiques du 93 déjà insuffisants qui sont remis en cause.

Aucun secteur n'est épargné.

Tous ensemble, construisons une mobilisation d'ampleur

- Des postes pour le 93 ! Maintien et augmentation de toutes les dotations pour élèves en difficulté
- Transformation des HSA en heures-postes qui représentent 281 emplois en LP, 383 en LGT, 329 en collèges
- Pas une journée de classe perdue faute de remplacements : création de postes de titulaires remplaçants
- Des effectifs à 24 par classe partout, et à 18 dans les ZEP !
- 3h de concertation dans le temps de travail pour mener à bien le travail d'équipe et les projets !
- Ouverture de toutes les classes nécessaires
- Abandon de la réforme de la mastérisation, des dispositifs CLAIR et ECLAIR
- Titularisation immédiate de tous les non-titulaires sans condition de concours ni de nationalité.

Dans le département, plusieurs établissements ont commencé à se mobiliser. Dans de nombreuses localités, les personnels n'acceptent plus cette situation et ce qui se prépare pour la rentrée.

Partout organisons des Ags des personnels pour le point sur les DHG et la carte scolaire, les structures, les menaces sur le statut de fonctionnaire.

La CGT-Educ'action 93 appelle les établissements déjà mobilisés à converger et à se rassembler jeudi 3 février au rectorat de Créteil à 10h à l'occasion du Groupe de travail paritaire consacré aux DHG. Un préavis de grève est déposé.

La CGT-Education 93 appelle à une assemblée générale des écoles et établissements du 93, que nous souhaitons intersyndicale, mercredi 2 février à 16h à la bourse du travail de St-Denis pour organiser l'action.

La CGT-Educ'action 93 se prononce dès maintenant pour une grève nationale la semaine du 7 février.

CGT-Educ'action 93 : Bourse du travail 9/11 rue Génin 93200 Saint-Denis

01 55 84 41 06 ; cgteduc93@free.fr; Site : www.cgteduc93.fr